



**RENCONTRE AVEC LA PREMIERE PROMOTION  
DES LAUREATS DU PROGRAMME  
« RETOUR POST-DOCS »**

**LUNDI 14 JUIN 2010**

# PREMIERE PROMOTION DES CHERCHEURS LAUREATS DU PROGRAMME DE L'ANR « RETOUR POST-DOC »

*GRACE AU PROGRAMME DE L'ANR « RETOUR POST-DOC » LES JEUNES CHERCHEURS PARTIS A L'ETRANGER, QU'ILS SOIENT FRANÇAIS OU ETRANGERS, CHOISISSENT DE REVENIR EN FRANCE POUR MENER LEUR PROJET DE RECHERCHE.*

*Conçu pour fidéliser en France les jeunes chercheurs à un moment charnière de leur carrière, le programme de l'ANR « retour-postdoc », un an après son lancement, donne ses premiers fruits.*

*Depuis début 2010, les lauréats des premiers appels à projet « retour post-doc » lancés début 2009 ont constitué leurs équipes de recherche en France. Le niveau d'excellence de leur recherche est le critère principal de sélection du jury international mis en place par l'ANR. Les prochains lauréats 2010 seront connus mi-juillet. Ils disposeront alors de 6 mois pour s'installer en France s'ils acceptent le financement de l'ANR.*

## 1. LE PROGRAMME « RETOUR-POST DOC » DE L'ANR : DES CONDITIONS ATTRACTIVES POUR LE RETOUR DES JEUNES CHERCHEURS

Doté de 11,5 millions d'euros, le programme de l'ANR permet de **lutter contre la fuite des cerveaux** et d'attirer les meilleurs. Il donne la possibilité aux jeunes chercheurs **de constituer une équipe et de développer un projet de recherche**, en France, dans un organisme, une université ou une entreprise.

Les **aides financières individuelles** pouvant atteindre **700 000 euros** sur trois ans permettent de couvrir :

- ✓ tout ou partie du **salaire** du jeune chercheur (dans la limite de 3100 euros brut par mois), les **charges** associées à la constitution d'une petite équipe composée d'un **doctorant** et un à deux **post-doctorants** ;
- ✓ les **coûts salariaux** ainsi que les **coûts relatifs à l'environnement** de l'équipe (infrastructure, outils et **instruments de recherche**, dépenses de fonctionnement...)